



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison

Arrêté n° A23061203

ARRETE DE REGLEMENTATION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMBLES (LOIRE) :

VU le Code de la Route

VU le Code des Communes,

CONSIDERANT les problèmes de sécurité routière et de tranquillité publique liés à la circulation des véhicules et des piétons dans la Commune de CHAMBLES à l'occasion de :

Travaux de voirie effectué par l'entreprise DUPLAIN Jean-François, travaux publics 4957 rte Hospitalet 42380 PERIGNEUX.

ARRETE

ARTICLE 1er :

Pour garantir la sécurité des personnes et le déroulement des travaux.

**Route barrée
Chemin de l'école
Du 14 au 16 juin 2023**

ARTICLE 2 :

La pré signalisation d'information en amont de la zone d'interdiction sera mise en place par les organisateurs.

ARTICLE 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St-JUST-ST RAMBERT
- Le service technique de Chambles
- L'entreprise DUPLAIN

Fait à CHAMBLES, le 12 juin 2023

Emilien JOUSSERAND
Adjoint

